

Ainsi costumé et avec son air lesté et dégagé, le prince de Bourbon justifiait bien l'épithète de cavalier joli qui le qualifiait souvent.

Pressant l'allure de son cheval, il était arrivé rapidement à l'entrée du pont-levis, là où venait de s'arrêter la litière.

Madame de Martigue, se penchant en avant, était prête à descendre en s'appuyant sur la main de Coqueville.

Le prince avait sauté lestement à bas de son cheval. Il écarta Coqueville.

— Eh ! comtesse ! — dit-il, — posez votre pied mignon dans ma main que je vais mettre à terre.

Madame de Martigue se leva en souriant.

Le duc s'était placé debout près de la litière dont les rideaux étaient ouverts.

Se baissant un peu, — en avançant son petit pied finement chaussé d'un soulier tout doré que Cendrillon eût envié.

Elle posa ce pied dans la main ouverte du duc de Bourbon.

Elle était à demi sortie de la litière. Le duc, — avec un geste rapide, — passa son bras droit autour de la taille de la gracieuse femme.

Et enlevant madame de Martigue qui se pîta au mouvement, il la déposait mollement, doucement sur les planches du pont-levis.

Petite, mignonne, gracieuse, admirablement faite, madame de Martigue, jolie veuve de vingt-cinq ans, était la plus séduisante des dames de la cour.

Elle avait en elle un attrait et un charme irrésistibles.

— La ! dit le prince. — Maintenant belle comtesse, donnez-moi vos doigts mignons que je les baise, et, — si vous le voulez, — allons chez le roi.

Et pressant familièrement la main de madame de Martigue, le Prince de Bourbon passa avec elle sur le pont, l'entraînant sous la voûte.

Coqueville était demeuré muet. L'arrivée subite du prince qui avait pris aussitôt sa place ne lui avait même pas donné le temps, ni la faculté de prononcer un mot.

Les seigneurs qui accompagnaient le prince passèrent devant lui en riant, et les sarcasmes commencèrent à pleuvoir et allaient tomber drus comme une véritable grêle, sur le pauvre baron, quand un mouvement brusque se fit dans la foule.

— Place ! place ! — criaient on. Place à l'illustrissime monseigneur le prince de Lorraine !

— Vive le prince de Lorraine ! — hurla la foule avec des vociférations joyeuses. — Noël ! Noël !

En entendant ces cris les gentils-hommes du prince de Bourbon, qui tous appartenaient au parti opposé, qui tous par conséquent étaient les ennemis du duc de Lorraine et le détestaient profondément, entrèrent précipitamment au palais pour ne pas assister à l'ovation que le peuple faisait au prince Antoine.

Coqueville alors sentit une main lourde se poser sur son épaule.

Il se retourna :

— Ah ! — fit-il en étouffant un cri de surprise.

Un gentilhomme vêtu de velours noir des pieds à la tête était derrière lui.

Ce gentilhomme avait le visage très-pâle, les yeux fatigués, les traits douloureusement tirés.

— Toi, de Maillé ! — dit le baron. — Toi ! — Comment, tu es sorti ?

A Continuer

LE GRAND VATEL

[50 rue Saint-Jacques.]

Ce restaurant a obtenu un regain de popularité en devenant la propriété de M. A. Laurin qui en a fait un des plus beaux établissements de ce genre à Montréal.

M. Laurin a été 18 ans chef de cuisine et deux ans maître d'hôtel au Russell House d'Ottawa où il a acquis la plus grande expérience comme restaurateur. Spécialité de diners à la carte. Menus toujours variés, viandes et gibiers des plus riches. Service irréprochable cabinets privés pour diners d'amis, cave contenant les vins des grands crus en renom, tout au Grand Vatel est pourvu pour le confort du client.

Le Grand Vatel est la porte voisine de la Banque Ville-Marie, no 50, rue Saint-Jacques.



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois.

Annonces: Première insertion, 10 centins par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 13 Juin 1885.

L'INSURRECTION AU N.-O.

Battleford 10 juin.

Les mouvements de Middleton sont muets à présent. Big Bear et lui continuent à jouer à cache cache. Ça ne peut pas durer bien longtemps.

Le sauvage qui a été fait prisonnier pour avoir volé la vache de Livingston, le colon de Calgary, est encore prisonnier dans le camp du 65ème. On attend des instructions d'Ottawa pour préparer son procès.

Medicine Hat, 10

Le général Strange s'est emparé de la colonie du Bourbon établie par les Métis, et doit y mettre en garnison une compagnie du 65ème.

Les volontaires qui se respectent ne veulent pas faire de services au Bourbon.

A L'AUDIENCE

L'autre jour le *Canard* a eu occasion de passer une couple d'heures dans la cour de circuit et il en a profité pour étudier la manière dont les jeunes avocats traitent les témoins.

Il est impossible de se former une idée du travail qui s'opère dans le cerveau d'un avocat, lorsqu'il est appelé transquestionner un témoin devant la cour. C'est plus comique qu'une scène au Théâtre Royal. Le shérif devrait charger 50 cents d'admission et il y aurait foule.

Le témoin, après avoir donné sa déposition, est livré en proie à l'avocat comme un lapin à un boa constrictor. Il se fait alors un silence dans la salle. C'est le calme précurseur de la tempête, c'est le serpent qui se prépare à entourer de ses anneaux sa victime inoffensive avant de la broyer et de l'avaler. C'est réellement terrible. Regardez le jeune avocat. Son front se ride comme accablé sous le poids d'une pensée des plus profondes, son oeil étincelant fixe le malheureux témoin qui semble prévoir la torture à laquelle il sera soumis.

Enfin d'une voix lente et solennelle comme celle d'un pontif promulguant un nouveau dogme *arbi et orbi*, avec des paroles qui retentissent d'une manière sinistre comme un canon en pleine mer, le futur Oujas s'exprime comme suit :

N'avez-vous, pas fait serment dans votre examen-ouche que vous vous appelez Jean-Baptiste Barbanche ? Le témoin répond affirmativement.

L'avocat laisse tomber son front olympien et le reçoit dans ses mains. Il réfléchit, et il réfléchit. Tout à coup ses doigts se crispent et parcourent rapidement sa chevelure. Il fixe sur le témoin des regards assez perçants pour traverser un madrier de dix pouces et il lui demande :

—Maintenant, monsieur, je vous demanderai sous le serment que vous avez pris, et de dire à la cour, sans hésitation, sans réticence mentale, d'une manière catégorique, si vous ne vous appelez pas Batisse Barbanche au lieu de Jean Baptiste Barbanche comme l'avez juré tout à l'heure.

Le témoin un peu décontenancé dit :

— Mon nom... — Arrêtez, arrêtez. Qu'il plaise à la cour, il est évident que le témoin cherche des faux fuyants et qu'il va répondre par des oui-dire. D'après le code de procédure article 286.

Le juge qui commence à bailler interrompt ici l'avocat en disant :

— Continuez, témoin.

— Votre Honneur, je vous ferai observer qu'au cours de ma longue pratique au bureau.

— Le témoin continuera sa déposition.

— Votre honneur aura la bonté de noter mon exception car j'ai l'intention de porter cette cause devant le cour de révision.

Le témoin. — Oui.

L'avocat. — Résidez-vous à Montréal ?
Le témoin. — Oui.
Alors le jeune avocat recule et avance de deux ou trois pas. Il se croise les bras et son front devient aussi ridé qu'une vieille planche à laver. Le serpent est prêt à s'élaner sur sa victime.
L'avocat (continue). — Comté d'Hochelega ?
Le témoin. — Oui.
L'avocat. — Province de Québec ?
Le témoin. — Oui.
L'avocat. — C'est là ma cause, votre Honneur.
Et les planètes continuent de graviter autour du soleil comme si rien d'énormé était arrivé.

COUACS.

Un Canadien récemment arrivé des Etats-Unis, colportant des chromos encadrés, entre dans une buvette de la rue Ste Catherine et offre à la maîtresse de séans un tableau représentant en couleurs fulgurantes le président Garfield et sa famille.

La femme lui demande la signification du groupe. Le canayen yankee se rengorge et déploie sa science en disant :

— Ce tableau représente le premier citoyen des states, le président Garfield, qui a été tué il y a trois ou quatre ans.

— Quelle est cette femme à côté de lui ?
— C'est sa dame, Madame Garfield.
— Cette autre ?
— C'est sa fille.
— Et l'autre là-bas dans le coin ?
— L'aubergiste montre alors une demoiselle assise tenant sur ses genoux un journal avec le titre *Ladies Journal*.
Le Canayen devient rêveur. Il examine le personnage de proche et lit le titre du journal. " Ça dit-il " c'est la femme de journée.

* * *

La lettre suivante est un modèle du style amoureux. Elle est écrite sur un papier avec bordure dentelée et illustrée par un chromo embossé représentant un pot de fleurs :



" Reçois les espérances, amour fidèle, un cœur inosant et une amour éternel. Accepte de ma main si tendre ce pot enveloppé de fleur qui en vous le présentant, vous fait un doux serment.

Votre amie,
Louise.

Ozerier vous me demandé ou je deviens cueiller tous ces fleurs.

Je peux ainsi vous répondre, c'est dans le cœur de mon bien aimé que j'ai été les cueiller.

Je les enveloppe de ma tendresse et en vous les présentant et en vous écrivant ce mot si doux, je vous aime bien tendrement.

* * *

L'original de la lettre suivante nous a été envoyé de Québec; c'est un volontaire qui écrit à sa blonde :

Calgarez, 27 Mai 1885.

Cher amie,

C'est aujourd'hui que je mets la main sur le crion pour te faire *assavoir* de mes nouvelles qui sont très *bonnes* dieu *mers*; et *gaspère* que *ses* *quelque* mots te trouvera *toute* aussi bien *quel* me *lesse* *cher* *amis* je te dis que *ge* trouve le *tans* bien long depuis que je suis *partis* *davec* *tois* *ge* pense *toujours* aux *beau* *soir* *quon* passait ensemble *ge* te dit que cela me fait *ennuier* tâche de *mériter* plus souvent *tois* tu à *enbel* bien plus que *mois* tu est contre la *post* *office* et *mois* *g'ai* *7* *mille* à faire pour *il* à aller *ge* *mai* rien de plus pour le *présant* tu *fora* des *compliment* à *leon* et à tous mes amis et si tu vas aux *pulvis* tu leur *fera* de mes *salut* rien de plus pour le *présant* *ge* suis ton *amis* qui *taime*.

L. J.

* * *

Une lettre d'Espagne affirme que Bazaine se trouve à Madrid et qu'il a dû assister, hier, avec quelques gens de la cour, aux offices du matin, à l'occasion de l'Ascension.

— Simple question: Avait-il emporté son livre de " Metz. "

* * *

On parle de la médaille commémorative du Tonkin. — Voyons, demande quelqu'un, est-ce qu'on ne devrait pas récompenser tous les braves qui trouvent la mort là-bas ?

— C'est vrai, insinue doucement M. Prud'homme, mais il est difficile de leur donner la croix huit jours avant !

* * *

Un brave gendarme, croit devoir arrêter " en plein midi " dans un village, quelques jeunes gens un peu bruyants, qui troublaient selon lui, la tranquillité du bourg.

Réclamations des turbulents compagnons qui font les récloritrant: " An nom de la loi je vous arrête. Vous faites un tel tapage, que je n'hésite pas à le qualifier de nocturne. "

* * *

COUACS

Le mot de la fin emprunté au *Charivari*.

Un journal vient de commencer un roman intitulé: *Le Cassier*.

Or, vous voyez la malice des coquilles.

En bas du premier feuilleton on lisait :

" La suite au prochain numéro. "

Un pochard à son collègue ontra deux zigzags :

— Eh ! vivent les dieux des ivrognes !... Bacchus, Noé, Galilée ?...

— Hein ! Qui ça, Galilée ?

— Un ancien qui buvait à sec, à preuve qu'il disait toujours, tellement il était gris : La terre tourne ! la terre tourne !

En cour d'assises :
Le président procède à l'interrogatoire d'un criminel de la pire espèce.

— Accusé, dit le président, les crimes que vous avez commis dépassent en atrocité ceux des Lacenaire et des Tropmann.

L'accusé en minaudant :

— Oh ! vous me flattez, mon président.

La belle Mme X... est affligée d'un terrible coryza qui la désespère en rougissant son joli nez.

Elle s'impatiente contre son médecin :

— Mais enfin, vous, docteur, quand vous êtes enrhumé du cerveau, que faites-vous ?

— J'éternue, madame.

Les pieds de cochon de Cizol sont dans la jubilation. Ils vont passer un été des plus agréables sans sentir les atteintes des mouches. Cizol a placé près de sa collection de pieds de cochon un chasse-mouche mécanique dont l'action tient du prodige. Allez le voir fonctionner dans sa vitrine No. 72 rue St Laurent.

Le baron Rapineau va prendre son bain dans un établissement où il n'est jamais allé.

Le bain pris, il se dirige vers la sortie.

— Il n'y a pas d'étréennes ? lui demande le garçon.

— Des étréennes ? Vous auriez dû comprendre que si j'avais eu l'intention d'en donner, je serais allé chez mon baigneur habituel !

Exclamation touchante :

— Qu'y a-t-il de plus poignant pour un père que les cris de son petit enfant ?...

— Je ne sais, répondit un célibataire endurci, à moins que ce ne soient les cris de ses jumeaux !

Au restaurant, entre garçon et client :

— Le client. — Enfin, garçon, cette sole n'est pas fraîche... Scutez plutôt.

Le garçon. — Ah ! bien merci !... S'il fallait que je m'amuse à reniffler tout ce qui sent mauvais ici !...

Une jeune fille a épousé un veillard.

— Comme il est courbé ! dit quelqu'un en désignant l'époux.

— C'est, répond un mauvais plaisant, pour faire croire à un mariage d'inclination.

Gros Ventres, attention. Un de vos doyens que vous croyiez endormi, vient de s'éveiller. Jos. Riendeau est en possession d'une réserve où il appelle tous les membres de sa tribu. Jos Riendeau vient d'ouvrir l'ancien Hotel St Louis, rue St-Gabriel, entre les rues Notre-Dame et St-Jacques. Menu des plus succulents, vins des premiers crus. Sa place sera le rendez vous des gastronomes. 34-41

Un négociant marseillais meurt après avoir gagné des millions en débutant avec vingt-cinq mille francs.

Il laisse sa fortune à un ami, à la condition que celui-ci mettra vingt-cinq mille francs dans son cercueil.

L'héritier, après avoir longtemps cherché le moyen d'esquiver cette fantaisie sacrée mais contuese du défunt, se frappe le front et dit :

— Te ! ze vais lui mettre un chèque ; il le touchera quand il voudra.